

Maison Arrupe 2017-2018

Pour ceux qui veulent discerner en communauté leur chemin de vie.

« PRENDS DE LA HAUTEUR SUR TA VIE ! »

PROJET SPIRITUEL ET OBJECTIFS DE LA MAISON ARRUPÉ

Aux Ephésiens (4, 1-3.7) : « Je vous exhorte donc à mener une vie digne de l'appel que vous avez reçu : en toute humilité, douceur et patience, supportez-vous les uns les autres avec charité ; appliquez-vous à conserver l'unité de l'esprit par ce lien qu'est la paix [...] A chacun de nous, la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ. »

Préambule

La construction de la société dans un sens plus juste, où tous ont accès aux richesses de la terre de manière équitable, et l'annonce de la foi ont toujours été les priorités des communautés chrétiennes dans l'histoire, et encore plus récemment dans tous les pays plus durement touchés par les injustices. Ces exigences sont aussi les nôtres aujourd'hui. Pour cela, il convient d'approfondir notre propre expérience de foi, d'entretenir notre capacité de vivre et de partager concrètement avec d'autres, sans perdre de vue le discernement de son projet personnel.

La Maison Pedro Arrupe, du nom d'un ancien supérieur général des jésuites, est là pour aider à vivre ces dimensions. Elle fournit un cadre favorisant l'intériorité et le repos, aussi bien dans les études que dans les débuts d'une vie professionnelle, un enrichissement humain, spirituel, culturel et social.

La Maison se situe dans cette tradition issue de la vie chrétienne, dans la dynamique de saint Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, aide précieuse pour le discernement des choix à faire dans nos divers engagements.

OBJECTIF PRINCIPAL ET COMMUN DE LA MAISON

L'objectif principal et commun est de se donner une année pour discerner dans la foi au Christ et en communauté un chemin de vie (projet vocation ; choix de vie ; orientation professionnelle ou d'étude)

La vie communautaire sera donc partagée entre 3 ou 4 jeunes catholiques, étudiants ou jeunes professionnels, de 22 à 32 ans, personnes motivées par un projet de vie, voulant vivre davantage à la suite du Christ dans la prière, le partage et le service.

Il est proposé un programme d'accompagnement individuel et en groupe animé par un Père jésuite de la Communauté jésuite "Pedro Arrupe" de Vanves à 10'. Rencontre hebdomadaire, temps de prière, Eucharistie et rencontre de jésuites de plusieurs nationalités.

Un axe apostolique commun est à inventer au service des enfants de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France à Malakoff (<http://ndf92.com/>), selon la créativité et les talents du groupe (en pastorale, en soutien scolaire, etc.).

Le parcours comprend :

- Vie communautaire pour 3 ou 4 personnes motivées par le projet, voulant vivre davantage à la suite du Christ dans la prière, le partage et le service
- Des rencontres régulières avec le responsable jésuite du projet qui anime la proposition d'aide au discernement (avancée progressive vers l'écriture de son autobiographie et émergence d'un projet de vie)
- Une réunion hebdomadaire de partage, d'aide au discernement et de formation chrétienne (Bible, spiritualité, vie affective, orientation de vie, témoins de la foi, etc.)
- Des temps de prière en commun proposés 2 fois par semaine
- Un accompagnement spirituel individuel proposé à chaque membre de la Maison
- L'appui de la Communauté jésuite d'à-côté (messe quotidienne possible, rencontre de jésuites d'âges et e nationalités variées, etc.)
- La présence sur le site de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France : pour se rendre attentif aux besoins spirituels, humains et scolaires des petits et des fragiles. Un axe apostolique sera développé selon le génie propre du groupe, ses talents et ses goûts en lien avec l'Adjointe en pastorale scolaire
- Un logement sympa sous les toits « au-dessus » de la chapelle de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France : *anges-gardiens du lieu ?... et pourquoi pas animateur d'un temps de prière par semaine pour les enfants en lien avec la pastorale de l'Ecole ?*
- Le partage des tâches ménagères
- Des fêtes et des repas chaleureux

Dimensions à explorer

Chacun garde son activité ordinaire (études ou activité associative ou professionnelle à plein temps ou à temps partiel). Le projet de la Maison Arrupe s'inscrit en effet dans un quotidien de la vie qui ne suppose pas de vivre « hors sol » ! L'enjeu est de discerner son chemin de vie en en prenant le temps, tout en combinant vie active et vie spirituelle.

Une manière de commencer à vivre la contemplation dans l'action de la spiritualité jésuite !

- a- **Dimension humaine** - développer l'intégralité de la personne humaine à travers :
- ✓ la connaissance de soi - vivre un processus d'intégration et d'unification de sa personne, conduisant à une progressive maturité humaine et affective, ainsi qu'à une plus grande liberté intérieure ;
 - ✓ l'autobiographie - écrire et approfondir son autobiographie personnelle, en réfléchissant sur ses qualités de relations humaines et les potentialités de sa propre personnalité ;
 - ✓ la vie communautaire - assurer une expérience de vie en communauté, comme des frères animés par un même idéal de service de Dieu, de l'Église et des autres, dans

l'amitié, la communication réciproque et le partage (des activités, des moments de loisir, des réunions et des tâches ménagères de la Maison) ;

- ✓ les études - favoriser les méthodes et les habitudes d'études et de formation, en vue de sa formation humaine progressive et du développement d'un sens critique dans l'analyse de la réalité ;
- ✓ le bénévolat - savoir donner la place à la solidarité, dans un climat de disponibilité, de créativité et de gratuité, grâce à la collaboration avec d'autres.

b- Dimension chrétienne - développer sa vocation chrétienne, en envisageant l'unité entre la foi et la vie ; croître dans l'amour personnel et profond de la personne du Christ grâce à :

- ✓ la prière - approfondir l'expérience de Dieu dans la vie personnelle à travers la prière personnelle et communautaire ;
- ✓ les sacrements – mieux vivre de la nourriture sacramentelle dans sa vie spirituelle ;
- ✓ l'accompagnement spirituel individuel - partager l'expérience vécue de son chemin de foi et de son discernement avec un accompagnateur personnel ;
- ✓ la lecture et la formation spirituelle – prendre le temps de la formation à l'intelligence de la foi (lecture d'Évangile, d'Encyclique, etc.).

c- Dimension apostolique - développer la voie de disciple et de témoin de Jésus-Christ dans diverses expériences :

- ✓ la coopération dans la Mission - vivre la collaboration avec d'autres dans le service de la Mission du Christ ;
- ✓ l'insertion apostolique - par la mise en place d'un axe apostolique majeur à inventer par le groupe au service des enfants et de la communauté éducative de l'École-Collège Notre-Dame de France. Être présent là, comme des "grands frères" c'est aussi apporter un témoignage privilégié à des enfants de la Maternelle au Collège comme à des "petits du Royaume"
- ✓ la fraternité chrétienne – en étant participant éventuellement aux propositions jeunes de l'église des jésuites à Paris : la Messe qui prend son Temps, la Plateforme, l'expérience des Exercices Spirituels de Saint Ignace dans la vie quotidienne, les possibilités de retraite, etc.

d- Dimension vocationnelle - mieux connaître les motivations personnelles d'un tel discernement, choisir son chemin de foi pour la vie, orienter son désir de mieux aimer et servir le Seigneur dans le monde :

- ✓ le projet de vie – discerner et écrire un projet de vie qui soit fondé, en disposant des moyens de le concrétiser dans sa vie pratique ;
- ✓ les talents reçus - identifier, ordonner et orienter les aptitudes individuelles qui poussent la vie personnelle dans la direction du bien le plus universel.

CHARTRE DE VIE COMMUNE

Maison Arrupe 2017-2018

Pour ceux qui veulent discerner en communauté leur chemin de vie.

« PRENDS DE LA HAUTEUR SUR TA VIE »

Aux Ephésiens (4, 1-3.7) : « Je vous exhorte donc à mener une vie digne de l'appel que vous avez reçu : en toute humilité, douceur et patience, supportez-vous les uns les autres avec charité ; appliquez-vous à conserver l'unité de l'esprit par ce lien qu'est la paix [...] A chacun de nous, la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ. »

Préambule

La construction de la société dans un sens plus juste, où tous ont accès aux richesses de la terre de manière équitable, et l'annonce de la foi ont toujours été les priorités des communautés chrétiennes dans l'histoire, et encore plus récemment dans tous les pays plus durement touchés par les injustices. Ces exigences sont aussi les nôtres aujourd'hui. Pour cela, il convient d'approfondir notre propre expérience de foi, d'entretenir notre capacité de vivre et de partager concrètement avec d'autres, sans perdre de vue le discernement de son projet personnel.

La Maison Pedro Arrupe, du nom d'un ancien supérieur général des jésuites, est là pour aider à vivre ces dimensions. Elle fournit un cadre favorisant l'intériorité et le repos, aussi bien dans les études que dans les débuts d'une vie professionnelle, un enrichissement humain, spirituel, culturel et social.

La Maison se situe dans cette tradition issue de la vie chrétienne, dans la dynamique de saint Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, aide précieuse pour le discernement des choix à faire dans nos divers engagements.

1. Une vie responsable et autonome

1.1. L'appartement mis à disposition se trouve au-dessus de la chapelle de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France (<http://ndf92.com/>) au 5, rue Arblade – 92240 – Malakoff. L'accès se fait par l'entrée principale de l'Etablissement et sera possible aux résidents : 7j/7j, 24h/24h y compris durant les vacances scolaires. Une vie responsable et autonome de la part de chacun permet un fonctionnement convivial et adulte. Des clés ouvrant la porte d'entrée de l'appartement sont remises à l'arrivée. Chacun est responsable des allées et venues qu'il autorise. Les clés ne peuvent être ni prêtées ni reproduites. En cas de perte ou de vol, le résident prévient tout de suite le responsable de la maison. Compte tenu de sa localisation sur le site de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France, les résidents s'engagent à respecter le Règlement intérieur et les Règles de sécurité de l'Etablissement.

1.2 Il est bien sûr autorisé d'inviter des amis ou parents dans la maison. Ceci suppose néanmoins une grande attention à la vie et au sommeil des autres habitants de la maison. Cela exige que celui qui invite veille au rangement et nettoyage rendu nécessaire par le passage de personnes étrangères à la

maison. Faire dormir dans sa chambre une autre personne n'est pas autorisé. Dans tous les cas, il sera plus agréable pour tous que les visites soient annoncées lors de la réunion hebdomadaire.

1.3 Pour respecter le travail et le repos de chacun, le son des appareils audiovisuels, et la hauteur des conversations, seront réglés de manière à ne pas gêner les voisins. Entre 23h00 et 7h (8h30 le W.E.), le silence dans les chambres sera respecté. Il est interdit de fumer dans la maison.

1.4 Les jésuites déclinent toute responsabilité dans les disparitions d'argent, d'objets appartenant aux habitants.

1.5 Les locaux et le matériel mis à la disposition de tous et de chacun seront bien sûr respectés. Une caution sera demandée à l'arrivée. Elle sera rendue au départ, après déduction éventuelle des frais nécessaires pour réparer bris ou usure anormale.

2. Animation

2.1 Un soir par semaine, tous les habitants de la maison se réuniront pour une soirée de partage communautaire : partage de la prière (et parfois de l'eucharistie) ; repas pris en commun ; partage de groupe autour du vécu pratique des habitants de la maison ; éléments de la spiritualité ignatienne ; intervention de témoins. La participation à cette soirée hebdomadaire est, sauf cas de force majeure, obligatoire. La soirée pourra être partagée avec des membres de la Communauté Jésuite toute proche du 15 rue Marcheron à Vanves.

2.2 Trois week-ends de réflexion et de détente nous donneront l'occasion de creuser plus en profondeur l'une ou l'autre de nos questions, de mieux nous connaître et de partager plus longuement. Une proposition d'exercices spirituels de saint Ignace sera faite selon les nécessités de chacun.

2.3 Les temps de prière et d'eucharistie de la Communauté Jésuite sont ouverts à tous. Une prière régulière est mise en place à la Maison Arrupe : célébration des laudes le mardi et le vendredi matin et des complies le soir de la réunion habituelle. L'animation de la prière est assurée par un des habitants par roulement hebdomadaire. Une fois par mois les habitants de la Maison Arrupe et le responsable se retrouvent pour célébrer l'eucharistie dominicale ensemble. Etant juste au-dessus de la chapelle de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France, le lieu est toujours accessible. L'une des prières du matin pourrait être animée au profit des enfants et des adultes qui voudront s'y rendre.

2.4 Il est demandé à chacun d'avoir un accompagnateur spirituel, de préférence de spiritualité ignatienne. Le responsable du projet de la Maison Arrupe offrira les possibilités pour ceux qui n'auraient pas trouvé d'accompagnateur spirituel.

2.5 Un axe apostolique commun au service des enfants de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France à Malakoff sera construit par le groupe. Selon la créativité et les talents de chacun qu'il s'agisse d'intervenir en lien avec la pastorale scolaire de l'Ecole ou bien pour du soutien scolaire ou pour tout autre idée. Etre présent là, comme des "grands frères" c'est aussi apporter un témoignage privilégié à des enfants de la Maternelle au Collège comme à des "petits du Royaume".

2.6 Il est aussi suggéré d'avoir un engagement de type ecclésial ou caritatif selon les possibilités laissées par les études ou le travail de chacun. Ce peut être l'un des services proposés dans le cadre de la MT à l'église Saint-Ignace à Paris ou d'autres associations.

3. Un cadre de vie

3.1 Chaque participant dispose d'une chambre meublée qu'il entretient lui-même. Il s'engage à passer l'aspirateur au minimum toutes les deux semaines et à nettoyer les vitres deux fois dans l'année. Le linge de maison n'est pas fourni.

3.2 Les pièces suivantes sont communes : la cuisine et la buanderie ; le couloir et l'escalier ; le bloc sanitaire. Leur entretien sera réparti en début d'année entre les différents habitants de la maison. Le nettoyage des pièces communes sera assuré une fois par semaine selon un calendrier prédéterminé. Toutefois, chacun se sentira responsable de la propreté et du rangement. Certaines installations de l'Etablissement seront disponibles sur autorisation du Chef d'Etablissement (gymnase, petit jardin, etc.)

3.3 La cuisine : chacun a la possibilité de se préparer des repas en utilisant la cuisine et son matériel. L'idéal serait que l'on mange ensemble quand on est dans la maison et que l'on se répartisse équitablement les frais en faisant attention aux moyens de chacun. Les courses communes sont faites par chacun des habitants de la maison selon un calendrier prédéterminé. On prend également l'engagement de faire systématiquement sa vaisselle sans la laisser traîner dans la cuisine, de nettoyer et ranger la cuisine après utilisation. Un frigo est à la disposition de tous : il vaudra mieux noter sur un papier quand les achats concernent un usage personnel.

3.4 Une buanderie équipée d'une machine à laver le linge et d'un fer à repasser est à la disposition de chacun (la lessive n'est pas fournie).

3.5 Téléphone et internet : une ligne existe déjà mais c'est à l'un de vous d'assurer l'abonnement. Les modalités de partage de ces coûts de manière équitable seront établies en début d'année, en concertation avec le responsable.

3.6 Divers : appareils à gaz, à alcool et électriques tels que fers à repasser, réchauds, radiateurs d'appoints... sont interdits dans les chambres. Les appareils de radio, chaînes hi-fi sont autorisés mais il est évident que chacun aura à cœur de respecter la vie de ses voisins. Pas de poste de télévision dans la maison mais un résident peut en apporter un après discussion avec le responsable.

4. Participation aux frais

La participation aux frais demandée se situe à 400 € par mois, mais peuvent être réduits après discussion, selon les ressources de chacun. Possibilité d'A.P.L. Cette participation comporte l'occupation de la chambre meublée, la jouissance des pièces communes, l'électricité, l'eau et le chauffage, ainsi que la mise à disposition des appareils électroménagers (machine à laver le linge, la vaisselle, réfrigérateur, fer à repasser). Le montant sera réglé en avance, avant le 5 du mois correspondant, à l'ordre de l'association gestionnaire de l'Etablissement qui met à disposition les locaux.

5. Mise en œuvre

5.1 La période de validité de ce contrat court de l'arrivée du participant jusqu'au 30 juin de l'année suivante, vacances scolaires incluses. La chambre devra avoir été libérée pour le 1er juillet. En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé reste dû entièrement. L'inscription n'est donc signée que pour 9 mois.

5.2 Le projet est sous la responsabilité d'André Luís de Araújo, SJ qui veille au bon fonctionnement ainsi qu'à l'organisation de la maison. Il intervient auprès des habitants pour le respect de ce règlement et, à ce titre, se réserve la liberté d'entrer dans toutes les pièces de la maison. Chaque résident rencontrera le responsable tous les 2 mois pour faire un point sur ce qui est vécu à la maison.

6. La Maison

6.1 Description : L'appartement se trouve sous le toit de la chapelle de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France, aménagé durant l'été 2016 en forme de loft ((110 m²) pour une colocation, lumineux et tranquille, c'est un espace idéal pour partager la vie quotidienne comme la vie intérieure. Pièce de vie commune avec cuisine anglaise, chambres de 12 m², accès à la chapelle à toute heure, bloc sanitaire.

Cet appartement se trouve à proximité de la Communauté jésuite « Pedro Arrupe » à 10' de marche où se vivent (entre autres) des jésuites de plus 15 nationalités différentes, étudiants en philosophie et en théologie.

6.2 L'accès : Paris à 25'. Situé à la frontière de Malakoff et de Vanves, sur le site de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France (5 rue Arblade - Malakoff) à proximité de la Communauté jésuite qui a en charge l'accompagnement du projet (15 rue Marcheron – Vanves), à 3' à pied de la station de train « Vanves » en direction de Montparnasse, à 10' à pied du métro « Malakoff - Plateau de Vanves » ligne. Station Vélib'+ à 2'.



Les démarches à faire se porter candidat et pour rejoindre en septembre : Prendre contact avec le responsable de la Maison Arrupe et expliciter sa demande par un premier courriel : *qui êtes-vous ? Dans quelles études ou travail êtes-vous engagé ? Ce qui vous motive ? Ce que vous espérez en rejoignant ce projet ? etc.*

LE RESPONSABLE DE LA « MAISON ARRUPÉ »

**Communauté jésuite *Pedro Arrupe*
15 rue Marcheron - 92170 - VANVES**

COURRIEL : maison.arrupe-vanves-malakoff@jesuites.com

Pour 2017-2018, le projet est suivi et animé par le Père Michael PANIMAYA RAJ :
michsj@gmail.com

Maison Arrupe 2017-2018

Projet spirituel et objectifs de la Maison Arrupe pp. 1 à 3

Charte de vie de la Maison Arrupe pp. 4 à 7 / Localisation de la Maison Arrupe p. 8

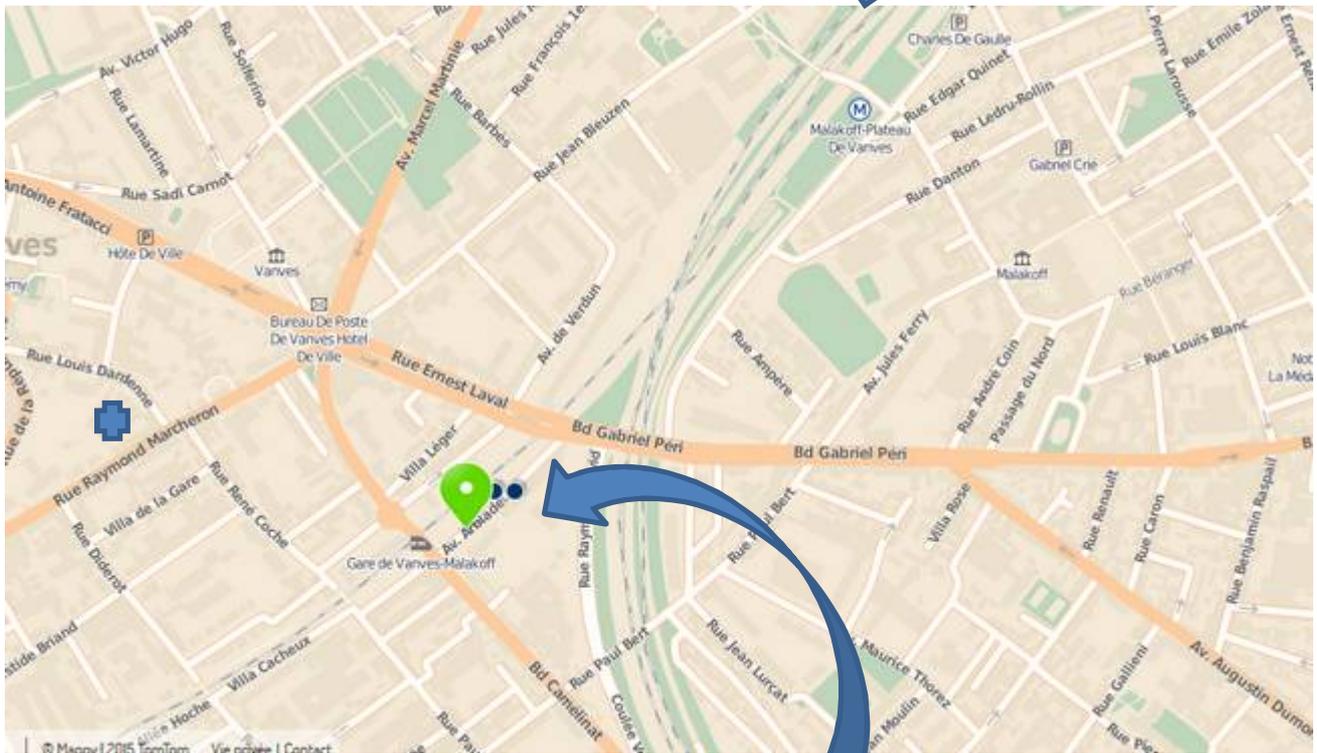
Localisation Maison Arrupe 2017-2018



Communauté jésuite "Pedro Arrupe"

15, rue Marcheron – 92170 - VANVES

PARIS 25'



Maison Arrupe

Sur le site de l'Ecole-Collège Notre-Dame de France

5, rue Arblade – 92240 - MALAKOFF